

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2021

### RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

#### 1. DÉCISION À PRENDRE

- Approuver le rapport de gestion de l'exercice 2020
- Approuver le bilan et le compte de résultats correspondant

#### 2. ACTIVITÉ

L'exercice comptable se déroule du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.

Sur cette période, les points marquants de l'activité ont été :

- Une progression continue des installations en vente directe ou en Tiers Investisseur mais presque toujours avec un Service Energétique (maintenance et combustible bois) sur une durée de 8 à 15 ans.
- La prospection commerciale a été freinée en 2020 à cause de la Covid, mais les installations se sont poursuivies à un rythme soutenu grâce au carnet de commande bien fourni au début d'année.
- De 2015 à 2019, Coopeos avait installé 15 chaufferies pour 1404kW.

En 2020, Coopeos a installé 6 chaufferies supplémentaires pour 2450kW, ce qui porte le total fin 2020 à 21 chaufferies installées pour 3834kW dont 3410kW en Service Energétique.

Les chaufferies installées à ce jour par Coopeos permettent d'économiser annuellement près de 1 000 000 litres de mazout.

- Commercialement, le marché a beaucoup muri et les opérateurs sont maintenant facilement convaincus de la pertinence technique, environnementale et financière des chaufferies bois.

De plus, la Wallonie a mis en place plusieurs mesures de soutien à la rénovation énergétique de bâtiments communaux et/ou scolaires, notamment par des chaufferies biomasse. Cela génère des demandes d'offre spontanées tant en Tiers Investisseur qu'en vente directe avec Service Energétique.

La levée du confinement Covid nous a permis de reprendre progressivement les démarches commerciales à distance ou sur site. Le carnet de commande est de nouveau en train de se remplir. Déjà 1500kW est en cours d'installation pour le premier semestre.

- Subside UDE (Utilisation Durable de l'Energie) : nous approchons de la limite des aides UDE que Coopeos peut recevoir d'ici à fin 2022. Nous avons entamé des partenariats avec des consœurs coopératives citoyennes qui portent le financement en Tiers Investisseur et pour l'aide UDE tandis que Coopeos assure l'installation technique et l'exploitation et la garantie en Service Energétique que la durée du contrat. Comptablement, ces installations vont apparaître sous le chiffre d'affaires des installations en vente directe puisque Coopeos

### 3. CAPITAL SOUSCRIT ET OBLIGATIONS CITOYENNES

Le capital souscrit au 31/12/2020 atteint 672k€ avec 227 coopérateurs, soit une augmentation de 36 nouveaux coopérateurs et d'une augmentation du capital souscrit de 78k€.

Les obligations subordonnées citoyennes ont eu encore un vif succès début d'année avec des souscriptions totales en 2020 pour 215k€ qui s'ajoutent au 545k€ à la fin 2019.

Il n'y a pas de campagne actuellement car il n'y a pas de projet en Tiers Investisseur porté par Coopeos.

### 4. RESULTAT COMPTABLE AU 31/12/2019 : BILAN ET COMPTE DE RESULTATS A APPROUVER

Cfr le bilan BNB en annexe.

Le compte de résultats présente un total des ventes et prestations de 539k€ auxquels s'ajoutent 1831k€ d'installation immobilisée dans le cadre du Tiers-Investisseur, soit un total de 2370k€.

Les achats se chiffrent à 301k pour les ventes et prestations, ce qui laisse une marge brute sur achats et sous-traitants de 238k€.

Les frais généraux sont de 61k€ en dehors de la rémunération de l'équipe. Pour rappel, tous les membres de l'équipe actuelle travaillent sous le statut d'indépendant. Lorsque le travail participe à l'exécution d'un contrat ou d'une installation (facturée ou en Tiers Investisseur), la facture est imputée en sous-traitance technique. Lorsqu'il s'agit d'une installation en Tiers Investisseur, la facture est portée en immobilisation.

Les amortissements se montent à 71k€, dont 0k€ pour la R&D de 2018 et 61k€ pour les installations en Tiers-Investisseur. A noter pour ces derniers que l'on amortit au rythme de la facturation sur la durée du contrat.

La Covid ayant empêché d'exploiter commercialement le résultat de la R&D de 2018, le conseil d'administration a décidé à titre exceptionnel de suspendre en 2020 l'amortissement de cette R&D.

Les frais financiers sont de 41k€ et augmentent en proportion des contrats Tiers Investisseur.

Le cout des installations en Tiers Investisseur est diminué de l'aide UDE. Cette aide est amortie sur la durée du contrat au même rythme que l'amortissement de l'installation elle-même, soit un montant de 22k€ en 2020.

Tant le cout financier que l'aide UDE sont intégrés dans le prix de vente de ces contrats en Tiers Investisseur.

Le résultat de l'année est positif à 5k€.

Etant donné la perte reportée de l'exercice précédent, la perte à reporter est de 131k€ au 31/12/2020.

Le total du bilan est de 3316k€ et les capitaux propres sont de 673k€.

Les dettes bancaires sont de 1382k€ et les obligations subordonnées citoyennes se montent à 720k€. La trésorerie disponible au 31 décembre était de 345k€.

La valeur nette des immobilisés est de 2443k€, constitué de la R&D (4%), d'un peu de matériel (3%) et surtout des installations Tiers-Investisseur en service (93%).

La structure financière reste très favorable avec 31% de fonds propres mais nécessite une attention particulière sur :

- Augmenter le bénéfice pour récupérer progressivement la perte reportée
- Maintenir notre capacité de financement des projets en maintenant l'équilibre entre le crédit bancaire et les capitaux citoyens (capital et obligations)

Un de nos chantiers a pris un retard important et une négociation est en cours avec le client concernant une amende pouvant monter jusqu'à 50k€. Cette amende sera normalement prise en charge par notre partenaire qui est à l'origine de ce retard. Indépendamment du retard dans la mise en œuvre, le client est satisfait de l'installation et nous a demandé une offre indicative pour une extension de l'installation biomasse.

Aucun autre élément survenu depuis la clôture de l'exercice n'est susceptible de modifier de manière significative les comptes de l'exercice 2020.